

NOUVEAUX EN DÉCHÈTERIE :

Tri des Déchets du bâtiment

Un démarrage imminent

Les déchets du bâtiment et du BTP représentent près des 3/4 des déchets produits en France.

Très attendue, cette nouvelle REP (responsabilité élargie des producteurs) sera déployée en Tarn et Garonne en 2024.



A terme, elle permettra de déposer gratuitement ses déchets de chantier préalablement triés.

En fonction des quantités à déposer, différents points de collecte vont être mis en place sur le département pour les particuliers et les professionnels :

- * Les plus gros distributeurs deviendront des points de collecte pour les professionnels et les particuliers,
- * Des déchèteries spécialisées pour les professionnels,
- * Les déchèteries du SIEEOM accepteront les déchets de chantier des particuliers et des artisans dans la limite des quantités maximales fixées par le règlement intérieur (voir sur sieeom.sudquercy.fr).

Les Jouets

Nouveau tri en déchèterie

Vous ne savez plus où ranger vos jouets car vos placards sont déjà pleins de jouets inutilisés... Pour certains peut-être pourrez-vous faire un vide-greniers ou les vendre d'occasion ?



Pour les autres, il y a les Recycleries du Sud-Quercy ! Donnez vos jouets en bon état à l'association IDDEES et triez ceux hors d'usage à la déchèterie. De la petite voiture, à la marchande en passant par les peluches, vous pouvez désormais tout déposer dans les bennes dédiées. Leurs matières seront ensuite recyclées ou valorisées énergétiquement.

Attention ! Les jouets avec des piles ou des batteries se recyclent avec les appareils électriques.

Le SIEEOM à votre service :

- Distribution de sacs de tri en déchèterie,
- Distribution de composteur sur rendez-vous,
- Prestation de broyage à domicile de branches pour 20 €/heure,
- Location de benne pour certains matériaux (à partir de 50 €).

Renseignements et réservation par téléphone au 05 63 26 49 67

La ressourcerie IDDEES à votre service :

- **GRATUIT** : Collecte des encombrants à domicile sur rendez-vous.
- Réservation - **LAFRANCAISE 05 63 26 10 81**
Réservation - **LAUZERTE 05 63 39 49 35**

Les déchèteries en 1^{ère} place

219 kg/hab. de matériaux collectés en 2022

Grâce aux efforts de prévention des déchets, les déchèteries sont depuis 2 ans le premier moyen de collecte devant les ordures ménagères (187 kg/hab./an).

Elles permettent de valoriser plus de 75 % des déchets collectés, tout en coûtant près de 2 fois moins cher que la collecte des ordures ménagères.

Pourtant, elles sont loin de leur potentiel maximum !

En effet, les nouvelles filières de tri permettent de trier de plus en plus d'objets en fin de vie (tous les objets et meubles de la maison et du jardin, les jouets, le matériel de sports et de loisirs, les outils à moteur thermique, les huiles végétales...).

Si on ajoute aussi tout ce qui ne devrait pas se trouver encore dans la poubelle (déchets chimiques, déchets verts, textiles, encombrants...), les déchèteries ont de beaux jours devant elles !



Articles de sports et de loisirs

Grâce à cette nouvelle filière de tri en déchèterie, vous pouvez désormais valoriser tous les équipements et accessoires de sports et de loisirs même en mauvais état : balles, ballons, raquettes, luges, tentes...

Pour organiser une collecte gratuite dans votre club ou dans votre école, contactez-nous.

en savoir plus :

<https://www.ecologic-france.com/ecologic/filiere-asl.html>

ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS



INFOS 05.63.26.49.67

VOS ÉQUIPEMENTS SERONT CONFIÉS À ECOLOGIC. DÉCOUVREZ COMMENT ILS SERONT VALORISÉS ICI : WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM



Communes membres du SIEEOM du Sud-Quercy :

BARRY D'ISLEMADE, BOULOC, BOURG DE VISA, CAZES MONDENARD, DURFORT LACAPELETTE, FAUROUX, L'HONOR DE COS, LABARTHE, LABASTIDE DU TEMPLE, LAFRANCAISE, LAUZERTE, LES BARTHES, MEAUZAC, MIRAMONT DE QUERCY, MONTAGUDET, MONTASTRUC, MONTBARLA, PIQUECOS, PUYCORNET, ST AMANS DE PELLAGAL, STE JULIETTE, SAUVETERRE, TOUFFAILLES, TREJOULS, VAZERAC.



Janvier 2024 - N° 33

Le journal du Tri et du Recyclage

Zoom : Je trie mes déchets alimentaires



En 2024, la valorisation des déchets alimentaires devient obligatoire pour tous les usagers ! Fort de son expérimentation depuis 2023, le SIEEOM est prêt à vous accompagner dans ce nouveau tri.

Finis les restes d'assiette à la poubelle ! Ce nouveau tri permet de valoriser tous les déchets biodégradables : restes alimentaires, épluchures, sachets de thé, marc de café, serviettes en papier...

Différents outils de tri sont mis à votre disposition : les composteurs individuels pour ceux qui ont la chance d'avoir un jardin et des composteurs partagés ou des bornes de collecte pour ceux qui habitent en ville.

Valoriser les restes alimentaires permet de limiter les coûts de traitement des ordures ménagères et d'économiser de nombreuses ressources naturelles.

44 % DU POIDS DE NOTRE POUBELLE

Près de la moitié de nos ordures ménagères pourrait être compostée ou méthanisée pour être rendue à la terre et produire à nouveau !



VALORISONS NOS RESTES ALIMENTAIRES



OBLIGATOIRE EN 2024

par COMPOSTAGE INDIVIDUEL ou COLLECTIF - BORNE DE COLLECTE - PAILLAGE - ALIMENTATION ANIMALE



POUR CONNAÎTRE VOTRE SOLUTION DE VALORISATION LA PLUS ADAPTÉE, APPELÉZ-NOUS AU 05.63.26.49.67

Les bouleversements météorologiques que nous constatons tous les jours ne laissent plus de place au doute sur l'impact de l'homme sur notre climat. A nous désormais de relever ce défi pour laisser à nos enfants une Terre vivable.

Avant de tout miser sur de coûteuses révolutions technologiques, le plus simple et le plus efficace est de penser « SOBRIETE » ! Et ce n'est pas un gros mot, bien au contraire ! Il s'agit de revenir à des réflexes de bon sens. Avant d'acheter, posons-nous ces 5 questions : Besoin (ai-je besoin de cet objet ?), Immédiat (en ai-je besoin immédiatement ?), Similaire (ai-je un objet similaire ?), Origine (quel est l'origine de ce produit ?), Utile (Combien de fois cet objet va être utile ? Peut-être que je peux l'acheter d'occasion, le louer, l'emprunter ?).

Dans notre domaine des déchets nous devons aussi aller vers plus de sobriété : limiter l'impact des collectes, réduire nos déchets, mieux trier, ... Dans ce cadre l'année 2024 marque un tournant avec la mise en place au niveau national du tri des déchets alimentaires déjà en place sur notre collectivité depuis 1 an. Pour cela le SIEEOM s'adapte à chacun d'entre nous pour proposer une solution. N'hésitez pas à nous contacter !

Vous verrez aussi que le tri en déchèterie évolue avec la mise en place de nouvelles filières comme les jouets, les articles de sports et bientôt les déchets du bâtiment.

Enfin le bac jaune reste un enjeu majeur pour recycler nos emballages et la consigne est simple : TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT... mais limitative : les objets hors emballages doivent être valorisés en déchèterie.

Bonne année à toutes et tous, prenez soin de vous, de vos proches... et de votre planète !

Michel Lamolinairie

DANS MON JARDIN : Composter ses déchets de cuisine et de jardin est la solution la plus simple et écologique pour la grande majorité des habitants de notre territoire. En tas ou avec l'aide d'un composteur, il est facile de rendre à la terre ce qu'elle nous a donné.

LE PAILLAGE : une autre façon de composter

Tout aussi efficace que le composteur, vous pouvez simplement pailler votre potager et vos haies avec vos déchets biodégradables (restes alimentaires et déchets verts du jardin).

DEMANDER VOTRE KIT DE COMPOSTAGE GRATUIT

Appelez-nous au 05.63.26.49.67 pour réserver votre kit de compostage.

BIEN COMPOSTER, ÉTAPE PAR ÉTAPE

1. INSTALLER

Installez votre composteur dans votre jardin directement sur la terre, si possible à mi-ombre, et par facilité, proche de la cuisine.

2. ALIMENTER

Alimentez votre composteur de 50 % de déchets verts pour 50 % de déchets bruns.

Déchets verts : épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, tonte de gazon...

Déchets bruns : feuilles mortes, petites branches et broyat ou cartons non imprimés.

NOTRE CONSEIL :

CONSTITUEZ À L'AUTOMNE UN TAS DE FEUILLES SÈCHES À CÔTÉ DE VOTRE COMPOST. VOUS POURREZ LES AJOUTER RÉGULIÈREMENT DURANT L'HIVER AUX DÉCHETS DE CUISINE.

3. MELANGER

Mélangez vos épluchures de cuisine avec la couche supérieure de votre compost puis recouvrez de déchets bruns. Brassez l'ensemble de votre compost au moins 2 fois par an pour bien l'aérer et maintenir une humidité homogène.

4. RECOLTER

L'idéal est de le récolter deux fois par an, au début du printemps et à l'automne. Pour repoter ou pour épandre dans son jardin, c'est un excellent fertilisant naturel.

À METTRE DANS VOTRE COMPOST

- **Restes alimentaires :** épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...
- **Déchets de jardin :** tontes de gazon, feuilles, broyat de branches, fleurs fanées...
- **Certains déchets de maison :** mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres et sciures de bois en petites quantités, copeaux, papier journal, cartons non imprimés, plantes d'intérieur...

À EVITER DANS VOTRE COMPOST

- Végétaux malades ou traités,
- Les os et les coquillages,
- Les emballages et les couverts dits compostables.

DANS MON COMPOSTEUR PARTAGÉ :

Pour les déchets biodégradables de votre immeuble, votre quartier ou de votre travail, le SIEEOM peut vous aider à vous équiper et à mettre en place un composteur partagé.

DEMANDER VOTRE BIOSEAU GRATUIT

Pour utiliser le composteur partagé près de chez vous, il vous suffit de contacter le référent affiché sur le panneau d'information du site ou d'appeler le SIEEOM du Sud-Quercy.

S'il n'y a pas encore de composteur partagé proche de vous et que vous souhaitez composter vos déchets, appelez nous au 05.63.26.49.67. Nos guides composteurs vous accompagneront gratuitement pour mettre en place un site de compostage partagé.



PLUS LES DÉCHETS SONT PETITS, MIEUX C'EST !

TRIONS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES



DANS MA BORNE DE TRI :

Si vous ne pouvez pas composter chez vous ou en composteur partagé, des bornes de tri pour les restes alimentaires sont disponibles près de chez vous.

DEMANDER VOTRE BIOSEAU GRATUIT



Appelez-nous au 05.63.26.49.67 pour utiliser les bornes à déchets alimentaires près de chez vous. Un guide composteur vous expliquera comment récupérer votre bioseau.

L'ASTUCE DU SAC PAPIER !

Pour que votre bioseau soit plus facile à rincer, vous pouvez réutiliser vos sacs en papier de pain ou de légumes pour collecter vos restes alimentaires dans votre bioseau.

À METTRE DANS VOTRE BORNE DE TRI

En plus des déchets compostables cités dans le MEMO déchets ci-dessus, vous pouvez y mettre aussi :

- Les restes de viande ou de poisson y compris les os, les arêtes et les coquillages,
- Les emballages et les couverts dits compostables.

